



J62.33

DECLARATION DE CONFORMITE CE

Le soussigné YANMAR C.E. Europe SAS, 25 rue de la Tambourine, 52115 ST-DIZIER FRANCE déclare que la machine désignée :

Description - Dénomination générique - Fonction - Modèle - Type - N° de série - Nom commercial
VIO25CR4 - VIO25 - Mini-pelle - VIO25 - VIO - YCEVIO25JDG404509 - VIO25

Equipements spéciaux :

- GMO0701 ATTACHE RAPIDE MORIN MODULE 1
- APAVE CONTRÔLE LEVAGE APAVE
- OBC0300 BALANCIER LONG
- OGC0401 CLAP. DE SECU. SUR VERINS (3)
- OJD0300 OPTION G'TEL MODCLE

*** est conforme aux dispositions des directives européennes suivantes et aux législations nationales les transposant :**

2006/42 CE
2004/108
2004/26 CE
2000/14 CE + 2005/88 CE

Procédures appliquées pour l'évaluation de la conformité sont : NF EN ISO 3744; NF ISO 6395
réalisé par :

CETIM centre technique des Industrie Mécaniques 52, avenue Félix Louat -BP 80067- 60304 SENLIS
Cedex FRANCE

Puissance nette du moteur : 15,2kW * 2500 rpm

Niveau de puissance acoustique mesuré	92,8 dBA
Niveau de puissance acoustique garanti	93 dBA

*** Nom et adresse de la personne, établie dans la communauté européenne, autorisée à constituer le dossier technique et à le transmettre en tout ou partie aux autorités publiques en réponse à une demande motivée :**

Jean Marc REYNAUD, Directeur Général, YANMAR C.E. Europe SAS - 25, Rue de la Tambourine
52115 SAINT DIZIER CEDEX - FRANCE

*** Les documents suivant ont été utilisés pour la conception de la machine.**

- Normes harmonisées :

NF EN ISO 12100-1; NF EN ISO 12100-2; EN 474-1; EN 474-5

Fait à Saint-Dizier,

le 19/07/2013

Jean Marc REYNAUD, Directeur Général